



Berlin Eco

NUMERO 12

4 juillet 2018

© DG Trésor

ACTUALITE ECONOMIQUE

ENVIRONNEMENT MACROECONOMIQUE

Après le DIW, c'est au tour de [la Bundesbank](#) et de [l'IFO](#) de **réduire leurs prévisions de croissance pour l'Allemagne en 2018** suite à la dégradation du climat des affaires et aux incertitudes croissantes au niveau international. La Bundesbank prévoit ainsi une croissance de 2% pour 2018 (contre 2,5% précédemment). L'IFO, plus pessimiste encore, réduit ses prévisions de croissance à 1,8% en 2018 (2,6% auparavant) et à 1,8% en 2019 (2,1% précédemment).

Selon [Destatis](#), l'inflation a augmenté en juin de 2,1%, après 2,0% en mai (g.a.).

Selon [les statistiques de l'Agence fédérale de l'emploi](#), le taux de chômage (en définition nationale) est resté stable à 5,2% en juin 2018 (sur un mois, en données cvs).

POLITIQUES SOCIALES

[La commission du salaire minimum](#) a présenté au gouvernement sa proposition de **revalorisation du salaire minimum**. Elle recommande une augmentation en deux temps du salaire minimum horaire qui passerait à 9,19€ au 1^{er} janvier 2019, puis à 9,35€ au 1^{er} janvier 2020, contre 8,84€ actuellement. La décision a été prise à l'unanimité par les partenaires sociaux composant la commission. Le ministre fédéral des affaires sociales Hubertus Heil a accepté cette proposition qui sera transposée rapidement par décret. La fédération patronale BDA s'est félicitée que cette proposition ne soit pas d'ordre politique : « la commission ne conduit pas des conventions collectives mais reproduit l'évolution de celle-ci ». La fédération syndicale DGB est satisfaite mais met en garde contre le manque de moyens pour contrôler l'application du salaire minimum, un grand nombre de salariés percevant encore une rémunération inférieure au salaire minimum.

ACTUALITE FINANCIERE

MARCHES FINANCIERS

Selon des informations de presse, **Hannover Rück**, 2^e réassureur allemand, retire ses participations et investissements dans les entreprises qui réalisent plus de 25% de leurs chiffres d'affaires grâce à l'extraction de charbon et à la production d'électricité par centrale thermique. Il continuera en revanche, contrairement à l'assureur Allianz (cf. BE n°9/2018), de réassurer les entreprises d'extraction et les centrales thermiques.

REGULATION FINANCIERE

La commission pour la stabilité financière (l'équivalent du Haut Conseil de stabilité financière en France) a présenté au Bundestag le 26 juin son [rapport sur la stabilité financière en Allemagne](#). Elle estime que



les risques pour la stabilité financière sont actuellement faibles, tout en notant que la conjoncture économique favorable et la faiblesse des taux d'intérêt pourraient conduire les acteurs du marché à sous-estimer certains risques.

La fédération des assurances allemandes (*GDV*) désapprouve notamment deux points du **plan d'action de la Commission européenne en faveur du développement de la finance durable**. Elle critique, à l'instar de la confédération des banques allemandes (cf. BE n°3/2018), la [proposition de réduction des exigences en capitaux propres](#) des produits financiers. Elle estime, en outre, qu'il ne sera possible d'informer le client sur les critères de durabilité pour vérifier si le produit financier est conforme à ses besoins et exigences (la vérification de la conformité aux besoins et exigences est imposée par la directive relative à la distribution d'assurances) que lorsque la taxonomie verte sera établie.

BANQUES ET ASSURANCES

Selon Standard & Poor's, le **ratio coûts/revenus** moyen des établissements de crédits allemands s'est dégradé de 75,3% en 2016 à 78,9% en 2017, alors que le ratio coûts/revenus moyen des banques à travers le monde s'est amélioré de 55,3% à 52,9% dans le même temps. L'Allemagne obtient ainsi le plus mauvais résultat des 64 pays étudiés. Deutsche Bank affiche un ratio de 92,9% et Commerzbank de 92,6%.

DB USA, la division américaine de **Deutsche Bank**, qui représente 7% en 2017 du bilan total du groupe Deutsche Bank, a échoué au stress test qualitatif de la Fed. Si elle a passé avec succès la partie quantitative (fonds propres et ratio d'endettement), la Fed a jugé que ses mécanismes de contrôle interne et de gestion des risques étaient insuffisants. Toujours aux Etats-Unis, Deutsche Bank a accepté de verser 205 M\$ à l'autorité de régulation des services financiers de New York (DFS) pour clore une enquête portant sur des manipulations du marché des changes entre 2007 et 2013. Par ailleurs, Deutsche Bank a cédé à deux fonds américains des actifs maritimes risqués d'une valeur nominale de 1 Md€. La transaction devrait se conclure au 3^e trimestre 2018. **DWS**, le gestionnaire d'actifs de Deutsche Bank (cf. BE 6/2018) qui gère un patrimoine total de 676 Md€, a quant à lui confié à BNP Paribas Securities Services l'administration et la conservation de 240 Md€ d'actifs placés en Allemagne et au Luxembourg. Tandis que DWS espère ainsi pouvoir réduire ses coûts, BNP Paribas renforce sa présence dans ces deux pays.

Sous réserve des autorisations nécessaires, **Commerzbank** transfèrera, vraisemblablement au 4^e semestre 2018, son segment « Equity Markets and Commodities » (gestion d'actifs et produits structurés à l'exclusion du courtage d'actions et de la couverture des matières premières) à Société Générale (montant de la transaction non révélé). L'opération se déroulera en trois étapes de 2019 à 2020. Conformément à son plan de restructuration annoncé en 2016, Commerzbank libère ainsi du capital pour se concentrer sur ses activités de particuliers et d'entreprises. Société Générale consolide, pour sa part, son activité en Allemagne.

La fédération des caisses d'épargne (DSGV) a prolongé de deux à trois années la durée maximale pendant laquelle une banque qui quitte la fédération peut bénéficier de son système de garantie des dépôts. Cette modification des statuts a pour objectif de faciliter la privatisation de **HSH Nordbank** qui ne pourra bénéficier de la garantie totale du fonds de garantie complémentaire de la fédération des banques privées (*BdB*) qu'au bout de trois ans après sa cession (cf. BE 9/2018). HSH a indiqué que le transfert de propriété pourrait être repoussé du 3^e au 4^e trimestre 2018.



Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Berlin.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Directeur de la publication : Etienne Oudot de Dainville
Service Economique de Berlin
Ambassade de France en Allemagne

Adresse :

Pariser Platz 5

10117 Berlin

Twitter: @FRTresor_Berlin

Rédigé par : Anita Gandon, Tom Levoir, Lucie Petit et Laurence Rambert

Revu par : Etienne Oudot de Danville

Version du 4 juillet 2018